

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 11752 du 8 novembre 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1629206S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11783 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525366S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2016:

La Soudière, Alain Nigend : 123 349 Numéro de livret de solde : 5 244 747

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2016:

Gemin, Philippe Nigend : 127 486 Numéro de livret de solde : 5 280 837

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2016:

Vidal, Gilles Nigend : 144 606 Numéro de livret de solde : 8 003 397

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2016:

Raydelet, Laurent Nigend : 150 798 Numéro de livret de solde : 8 008 084

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 novembre 2016.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie des transports aériens,*
F. FORMELL